

# 1914 DEFOSSEZ Charles Henri

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.	
Nom	DEFOSSEZ
Prénom	Charles, Henri
Grade	Soldat
Corps	347 <sup>e</sup> Régiment d'infanterie
No Matricule	222 au Corps. — Cl. 1910 222 au Recrutement S'Arbanel
Mort pour la France le	30 Août 1914 à Ecordal (Ardennes)
Genre de mort	Disparu au combat
Né le	14 décembre 1890
à Le Cateau	Département Nord
Arr <sup>e</sup> municipal (p' Paris et Lyon), à défaut rue et N°	
Jugement rendu le 22 octobre 1920 par le Tribunal de Cambrai. acte ou jugement transcrit le 30 octobre 1920 à Le Cateau - Nord, N° du registre d'état civil 534-708-1921. (26434.)	
Ce jugement n'est pas à remplir par le Corps.	

Né le 14 décembre 1890 à 05h 30 à Le Cateau.

Profession Plâtrier

Fils de Augustin Defossez, fileur, 45 ans (O1845).

Et de Depierre Marie Eléonore, journalière, 39 ans (O1851).

Domiciliés à Le Cateau, 5 Rue d'En Bas.

Marié le Célibataire

Bureau de recrutement d'Avesnes (Nord)

Matricule 222 Classe 1910

Grade et corps: Soldat au 347<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie

Mort pour la France Disparu au combat le 30 août 1914, à l'âge de 24 ans, à Ecordal (Ardennes).

Transcription N° 155 à Le Cateau

Sépulture non déterminée.

Monument aux Morts de Le Cateau

Détail du service Incorporé soldat de 2<sup>e</sup> classe le 10 octobre 1910 au 147<sup>e</sup> R.I; Passé dans la réserve le 8 novembre 1913; Certificat de bonne conduite accordé; Rappelé au 347<sup>e</sup> R.I., à Sedan, le 1<sup>er</sup> août 1914. Disparu le 30 août 1914 à Ecordal.

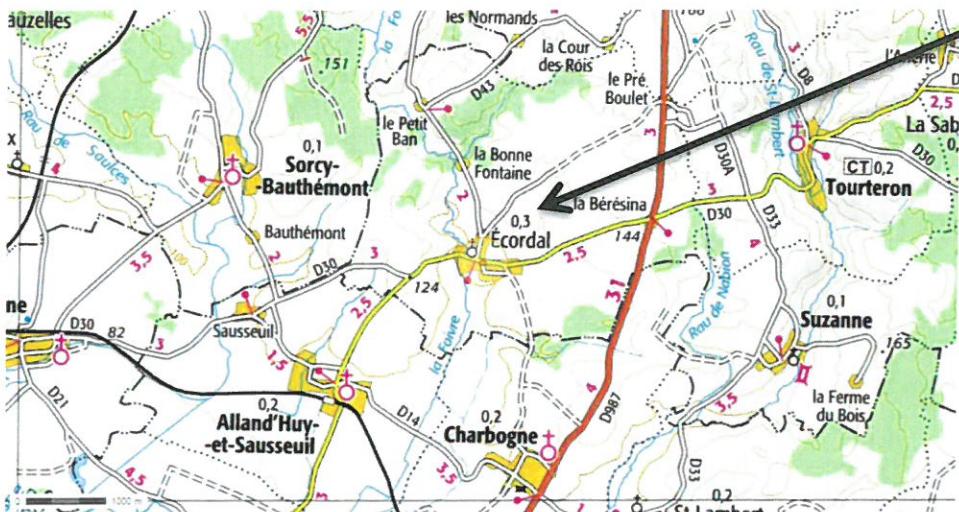
Déclaré insoumis, par erreur, le 1<sup>er</sup> mars 1916

Morphologie: Cheveux châtain; yeux bleus; front: inclinaison verticale, hauteur moyenne, largeur grande; nez: dos droit, base horizontale, hauteur moyenne, saillie grande, largeur grande; visage plein; Taille 1m69; Degré d'instruction générale 3.

## N° 155 Acte de transcription de Décès de DEFOSSEZ Charles

République Française, au nom du Peuple Français, le Tribunal civil de première instance séant à Cambrai au Palais de Justice de la dite ville à rendre le jugement dont la teneur suit: Jugement: Le tribunal, ouï en audience publique Monsieur de Kéguelin de Rosières, Juge commis en son rapport, le Ministère public en ses conclusions orales. Après en avoir délibéré conformément à la loi, jugeant en premier ressort; Vu la requête de Monsieur le Procureur de la République de Cambrai et l'ordonnance de Monsieur le Président d'autre part; Attendu qu'il résulte des pièces produites et des renseignements fournis par le tribunal que le nommé Défossez Charles Henri, né à Le Cateau, le quatorze décembre mil huit cent quatre vingt dix, de Augustin et de Depierre Marie Eléonore, en son vivant plâtrier, demeurant à Le Cateau, soldat au trois cent quarante septième Régiment d'Infanterie, disparu à Ecordal (Ardennes) le trente août mil neuf cent quatorze "Mort pour la France". Attendu qu'aucun acte n'a été dressé pour constater son décès et qu'il échet de le déclarer judiciairement. Par ces motifs déclare le décès du sus désigné, en fixe la date au seize septembre mil neuf cent quatorze. Dit que le présent Jugement tiendra lieu d'acte de décès, qu'il sera en conséquence transcrit sur les registres de l'année courante de l'état civil de la commune de Le Cateau et que mention en sera faite sur les registres de l'état civil pour l'année mil neuf cent quatorze, en marge de l'acte le plus voisin de la date du dit décès et à la table alphabétique de la dite année. Ainsi jugé et prononcé le vingt deux octobre mil neuf cent vingt en audience publique du Tribunal Civil de Cambrai par Messieurs Certeux, Président, de Kéguelin et Petit, juges, en présence de Monsieur Tassin, Substitut, Procureur de la République et assisté de G. Ledieu, commis greffier, signé: Certeux, G. Ledieu. En conséquence le Président de la République Française demande et ordonne à tous huissiers sur ce requis de mettre les présentes à exécution, au Procureurs généraux et aux Procureurs de la République prés les tribunaux de 1<sup>re</sup> instance d'y tenir la main. A tous Commandants et officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis. En foi de quoi, la minute des Présentes a été signée par Monsieur le Président et Commis greffier. Pour expédition conforme: le commis greffier Signé: G. Ledieu. L'acte de décès ci-dessus a été transcrit le trente octobre mil neuf cent vingt, cinq heures et demie du soir par Nous Charles Jounieau, Adjoint au maire de la Ville du Cateau, Officier de l'Etat Civil. Suit la signature de l'adjoint

## Localisation du lieu du décès



### Morts au même endroit

**Le Cateau: Defossez Charles;** Léger Gaston;

### Etaient au même régiment

**Bazuel:** Carlier Louis, **Catillon:** Cloest Philbert, Ferez Joseph, Gosse Jules, Lacoche Jules; Lefranc Adolphe; **La Groise:** Cousin François; **Landrecies:** Brancourt Henri, Masson Fernand, **Le Cateau:** Briatte Emile, Coquelet Eloi, Debailleux Arthur, **Defossez Charles**, Delwarde Julien, Leclercq Louis, Léger Gaston; **Mazinghien:** Stévance Henri;

### Historique et combats du 347<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie en 1914

**En 1914** Casernement à Sedan, régiment de forteresse; Constitution en 2 bataillons; À la 52<sup>e</sup> DI d'août 1914 à juin 1916.

**1914** Revin, garde des passages de la Meuse, Joigny, Devant-Nouzon, Nouzon, Haute-Rivièvre, Linchamps, combat de Gedinne (22/08), Monthermé, Nouzon (25/08), Saint Aignan-sur-Bar, Bouvellemont (29/08), Saint-Loup-Terrier, Écordal, ferme La Luloterie, Attigny, Givry, Annelles (01/09); Retraite, Pont-Faverger, fort de la Pompelle, Verzenay, Champigneules, Pierre-Morains, Cauroy, Bataille de la Marne (6-13 sep.): Les Marais de Saint-Gond, Bannes, La Grosse ferme, La Fère-Champenoise, très nombreuses pertes, Mont Août (7-8 sept.), Connantre, ferme Sainte Sophie (9-10/09), Saint-Mard, Ruffy, Aulnoy, Mourmelon, Courmelois, Reims; Nord-est de Reims: combat du Linguet, Bétheny (23/09). Secteur de Reims (oct.-déc.).

► Le JMO (Journal des Marches et Opérations) de la 52<sup>e</sup> division d'infanterie, mentionne, fin décembre, « // Après la tombée de la nuit, des Allemands se trouvèrent sur la route de Neufchâtel, ou dans les environs, avec des lanternes vénitiennes: on exécute sur eux des feux de salve. // D'après un compte rendu parvenu ce jour à la division, trois soldats sortis des tranchées du Cavalier de Courcy, sont allés à 100 m en avant converser avec les allemands qui ont fait de même, et qui leur donne une boîte contenant quelques cigares et journaux // ».

Le 347<sup>e</sup> RI était dans le secteur. Les faits sont aussi relatés dans le journal de la brigade.

**1915** Marne, secteur de Reims toute l'année: Le Linguet, bois des Zouaves, La Pompelle.

**1916** Montagne de Reims, Cernay (jan.-juin). Verdun (juin): Souville, bois de Fleury, Fleury-devant-Douaumont.

**Le 8 juin**, une attaque allemande détruit les 3/4 du régiment, le colonel est tué

**Le 11 juin 1916, à 17h** Ordre n°1101 du colonel commandant la 103<sup>e</sup> brigade: " Le S/Lt Herduin, 17<sup>e</sup> compagnie du 347<sup>e</sup> RI et le S/Lt Millant, 19<sup>e</sup> compagnie, qui ont quitté le champ de bataille abandonnant la lutte ont commis un crime. Ils seront fusillés au reçu du présent ordre."

**17h30:** Ordre n°1102 (même origine): "Les deux officiers doivent être fusillés. Exécution immédiate."

**17h43:** «Conformément aux ordres ci-dessus les deux officiers ont été exécutés. Leur conduite et leur tenue ont été dignes» (Ces deux officiers furent réhabilités par la suite)

**Le 17 juin**, avec les restes du 347<sup>e</sup> RI il est formé un bataillon de marche qui, le 18 juin, sera placé sous les ordres du Lieutenant-colonel commandant le 348<sup>e</sup> R.I.

**Le 22 juin**, le 347<sup>e</sup> R.I est dissout et devient le 4<sup>e</sup> bataillon (N° 7) du 348<sup>e</sup> R.I.

**Le 25 juin** le 4<sup>e</sup> bataillon prend part à une attaque à la grenade sur Fleury.

Sur 687 hommes du rang formant le 4<sup>e</sup> bataillon (partie du 347<sup>e</sup> R.I renforcée d'autres éléments) il sera constaté pour les 24 et 25 juin des "pertes assez importantes" (signalé en toutes lettres sur le journal de marche du 348<sup>e</sup> RI). (JMO des 347<sup>e</sup> et 348<sup>e</sup> RI)

**Écordal:**  
Département des Ardennes,  
Arrondissement de Vouziers,  
Canton de Tourteron.

Dans l'avant propos de l'historique du régiment publié en 1920, il est indiqué: « // *La création du 347<sup>e</sup> RI en juin 1914 a été improvisée....Les commandants de compagnies, tous anciens officiers du 147<sup>e</sup> RI, ne reconnaissent pas dans la foule des mobilisés (au 347<sup>e</sup>), que quelques centaines des hommes qu'ils avaient formés. La masse des rappelés, incorporés au 347<sup>e</sup>, était constituée de gradés pleins de bonne volonté et de soldats venus en assez grand nombre des bataillons d'Afrique, des insoumis amnistiés, des disciplinaires réhabilités //* » Voulait-on déjà «expliquer» les futures nombreuses sanctions infligées aux hommes du 347<sup>e</sup> R.I.

#### Fusil Lebel 1886/93

Calibre 8 mm; Longueur totale 1m30, canon 0m79; poids 4kg245; vitesse initiale 725m/s; chargeur tubulaire de 8 cartouches.



#### JMO du 347<sup>e</sup> RI

Cote 26 N 758/1 pages 16 & 17  
Journée du 30 août 1914

#### Récit du Combat.

Matin du 30 Août. En exécution de l'ordre de la 52<sup>e</sup> Division, le régiment quittant Novellement à 19<sup>h</sup>30, pour se porter en soutien du 39<sup>e</sup> à Leuf berriv. Ce régiment n'ayant eu réellement un contact, le 347<sup>e</sup> est arrivé à l'entrepôt Concourt, il en repart à 2<sup>h</sup> en reserve de la division.

Après avoir débatté Bézina, la colonne arrivée, reçoit un ordre de marche offensive, face au Nord.

Au moment où cet ordre est donné, une fusillade nourrie éclate au N, autour des Aisneaux (l'umerie des clairons allemands : cettey le feu ....).

Le 34<sup>me</sup> occupe la ferme de la Suloerie (B<sup>le</sup> Hébert) et la crête à l'Est de la route d'Écordal (B<sup>le</sup> Bracanier); la gauche du régiment forme pivot d'un mouvement dont le 291<sup>er</sup> doit former l'aile marchante.

Après un combat violent, le 291<sup>er</sup> se replie, le 34<sup>me</sup> débordé à droite et à gauche se replie partie par Attigny, partie par Givry; le détachement d'Attigny bivouaque à celui de Givry s'arrête à 21 h. à Mesnil-Aubert après une marche estimante, continuellement coupée par les couvois d'émigrants et de l'artillerie; ce détachement repart par alerte à 2 h. du matin pour se rendre à Bétheniville

Perdes : 3 tués ; 1 Lieutenant, 2 Officiers et 36 hommes ~~éliminés~~ 31 disparus

Le Régiment ~~éliminé~~ Bétheniville en passant par Saigneville (grand halle).

Perdes : 8 disparus

**Sources:** Ministère de la Défense @ mémoire des hommes; Archives militaires du Nord; Historique des Régiments @chtimiste.com; Mairie de Le Cateau; Cartographie IGN Géoportail; Fusil Lebel: Encyclopédie des armes.

